

## Campagne 2025-2026 N°13– 28 juillet 2026

### Conditions climatiques de l'année: un climat extrême

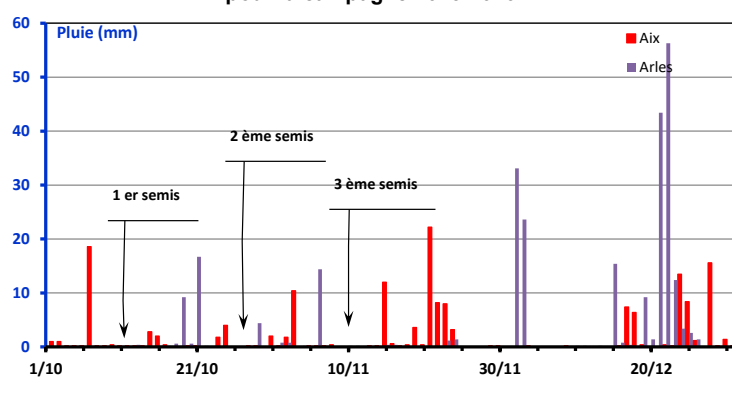
#### ✓ Conditions climatiques de l'année en résumé

La campagne 2025-2026 a été marquée par des extrêmes climatiques très forts.

Il y a eu **8 grandes périodes climatiques** cette année :

- **Un début de campagne globalement très sec** (globalement aucune pluie entre le 20 septembre jusqu'au 19 octobre) partout à part sur le secteur d'Orange (plusieurs gros orages en septembre). Cette sécheresse a contrarié la préparation des semis.
- **Un retour des pluies modéré fin octobre jusqu'à début novembre** (souvent jusqu'au 6 novembre). Ce retour a permis de réaliser les préparations de sol et de faire les semis de blés dans de bonnes conditions (très belles levées). Plus de 80% des semis cette année ont été réalisés durant un créneau allant du 15 octobre au 20 novembre (**Figure 1**). A noter que le secteur de Bollène fait exception : sur ce secteur il a énormément plu entre le 19 octobre et le 6 novembre avec plus de 150 mm en cumul. Cela a retardé les semis qui ont pu démarrer souvent à partir du 20 novembre jusqu'à début-mi-décembre.
- **Une période extrêmement pluvieuse et longue de mi-décembre...jusqu'à fin mars** (**Figure 2 page suivante**) : en décembre il a recommencé à pleuvoir de partout et en quantité importante (jusqu'à 300 mm sur ce seul mois sur la partie montpelliéraine et globalement entre 100 et 200 mm sur

Figure 1 : créneaux de semis utilisés dans la région méditerranéenne pour la campagne 2025-2026



la partie Ouest de la méditerranée et 70 mm côté Est (plus ou moins tard sur le mois de décembre selon les secteurs). Le retour de ces pluies s'est prolongé en janvier jusqu'à début mars sur la partie Narbonnaise et Biterroise et jusqu'au 22 mars sur le reste de la région. Il a plu près de **250 mm côté Biterrois** entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 février 2026, soit **7.7 fois** la pluviométrie habituelle !

Plus à l'est, il a plu autour de **200 mm sur le Gard, la Camargue et environ 150 mm en allant vers la Provence** : sur ces secteurs cela représente entre **3 et 4 fois la quantité habituelle de pluie sur cette période**.

Ce fort épisode de pluie a provoqué par endroit des inondations des parcelles agricoles. Les blés sont restés parfois plus de 3 semaines inondés puis encore 3 à 5 semaines avec des sols saturés en eau. Cela a entraîné des conséquences visibles sur le nombre d'épis avec des régressions de talles sur les parcelles les plus touchées et des enracinements réduits.

Figure 2 : Cumul de pluie (mm) en Méditerranée durant la campagne 2025-2026. Le code couleur est établi à partir de la moyenne sur 20 ans.

| Période                         | Narbonne       | Béziers | Mauguio | Nîmes | Arles<br>Tour du<br>Valat | Alès  | Orange | Aix<br>en P. | Valen-<br>sole | Gréoux | Montélimar |       |
|---------------------------------|----------------|---------|---------|-------|---------------------------|-------|--------|--------------|----------------|--------|------------|-------|
|                                 | 11             | 34      | 34      | 30    | 13                        | 30    | 84     | 13           | 4              | 5      | 26         |       |
| 1/10 - 31/10                    | 6.8            | 4.8     | 10.8    | 28.4  | 33.5                      | 83    | 127.8  | 39.7         | 54.4           | 37.2   | 154.9      |       |
| 1/11 - 30/11                    | 39             | 61.4    | 50.6    | 33    | 20.2                      | 39.4  | 43     | 36.6         | 53.2           | 61     | 93.5       |       |
| 1/12 au 31/12                   | 103.7          | 146.1   | 302.1   | 150.4 | 204.4                     | 239.2 | 94.7   | 73           | 77.4           | 61     | 91.6       |       |
| 01/01 au 31/01                  | 276.2          | 168.6   | 140.8   | 90.5  | 75.9                      | 120.7 | 62.8   | 58.5         | 69.4           | 56.2   | 82.3       |       |
| 1/02 au 28/02                   | 90.2           | 78.3    | 83.1    | 97.3  | 124                       | 105.3 | 95.3   | 100.6        | 92             | 80.6   | 73.1       |       |
| 1/03 au 31/03                   | 56             | 79.6    | 162.4   | 92.7  | 69.6                      | 98.1  | 78.6   | 139          | 61.6           | 60.2   | 85.5       |       |
| 1/04 au 30/04                   | 18.6           | 23      | 16.3    | 17.4  | 7                         | 34.4  | 14.4   | 7            | 14.2           | 7.4    | 29.4       |       |
| 1/05 au 31/05                   | 18             | 16.6    | 112.1   | 114.9 | 50.4                      | 166   | 102.2  | 50           | 59.5           | 48     | 145.6      |       |
| 1/06 au 30/06                   | 0              | 3.2     | 7.9     | 26.8  | 13                        | 14.6  | 15.3   | 18.6         | 42.5           | 34     | 23         |       |
| pré semis                       | 01/09 au 30/10 | 29.1    | 29.5    | 25.6  | 83.3                      | 78    | 106.2  | 251.8        | 166.4          | 110.6  | 138.2      | 273.1 |
| semis                           | 15/10 au 25/11 | 46      | 66.2    | 61    | 61.4                      | 52.7  | 121.8  | 166.2        | 72             | 105.2  | 94.8       | 245.6 |
| fertilisation tallage- épi 1 cm | 01/01 au 31/03 | 422.4   | 326.5   | 386.3 | 280.5                     | 269.5 | 324.1  | 236.7        | 298.1          | 223    | 197        | 240.9 |
| période maladie                 | 01/04-30/05    | 36.2    | 39.3    | 128.4 | 132.3                     | 57    | 200.4  | 116.6        | 57             | 74     | 55.4       | 174.8 |
| remplissage-maturité            | 01/05-15/06    | 17.6    | 18.4    | 119.8 | 141.7                     | 61.8  | 180.2  | 117.5        | 61.4           | 71     | 60         | 168.6 |
| saison complète                 | 01/09-15/06    | 630.5   | 604.8   | 900.9 | 706.5                     | 640.8 | 924.1  | 759.5        | 642.5          | 549.3  | 524.6      | 897.1 |

Très Très Pluvieux

Très Pluvieux

Pluvieux

Assez Pluvieux

Normal

Assez Sec

Sec

Très Sec

Très Très Sec

- **Une période de sécheresse intense en avril** : il n'a quasiment pas plu durant un mois sur tout l'arc Méditerranéen. Les cultures ont commencé à rentrer en stress hydrique à cette période. Les parcelles envoyées en mars ont souvent été celles qui ont décroché le plus vite.

- **Un retour des pluies fin avril/début mai** : un épisode de pluie partout, plus ou moins important selon les secteurs : 10 mm côté Narbonne/Biterrois, 100 mm plus proche des Cévennes à Montpellier et Nîmes, 30 mm en Camargue et 10 mm plus à l'est sur le secteur d'Aix en Provence et les Alpes de Haute Provence.  
Ce créneau était l'ultime créneau pour positionner le dernier apport d'azote. Ceux qui l'ont placé avant cette pluie ont eu globalement de très bon taux de protéines, ceux qui ont raté ce créneau ont souvent vu la qualité se dégrader avec un apport soit non réalisé, soit réalisé trop tard (après floraison).  
Côté Est Hérault, Gard, Camargue et Vallée du Rhône, cette pluie a eu lieu durant la floraison mais sans conséquence sur la présence de fusariose (risque élevé, mais peu de symptômes).

Cette pluie a été salvatrice pour accompagner le remplissage du grain et explique sûrement les très gros grains observés cette année sur cette partie de la région (exception faites des parcelles avec des accidents racinaires ou des systèmes racinaires peu développés).

- **Une deuxième partie du mois de mai sèche** avec des températures très élevées (record battu dans plusieurs secteurs pour un mois de mai avec des températures allant jusqu'à 38 degrés).
- **Un dernier épisode de pluie début juin** (10 à 20 mm selon les secteurs) **sauf à l'ouest de la région** (Narbonne Béziers).
- Une fin de cycle et une moisson sous des **températures caniculaires** (jusqu'à 41 degrés dans la Région), plus de 3 semaines continues avec des températures dépassant 35 degrés. Cette canicule a eu lieu à maturité du grain et n'a pas eu de conséquence sur le remplissage du grain. Les taux d'humidité du grain à la moisson ont été très faibles (9%-10% en moyenne).

## ✓ Impacts sur le rendement

**Les rendements sont en baisse cette année (avec cependant des hétérogénéités) :**

- **Dans l'Est-Audois les rendements sont en net retrait** : estimés à 35-40 qt/ha en moyenne (-14% moy 10 ans).  
La qualité est moyenne : 12-13% de protéines. PS juste (75). Il n'y a pas de mitadin.
- **Sur la partie Biterroise, le rendement est aussi en net retrait** : estimation à 25-30 qt/ha en moyenne sur le département. Gros PS, taux de protéines qui sont parfois très faibles : 10.5-11% (pas de dernier apport car pas de pluie). Il y a plus de mitadin que d'habitude.
- **Sur l'Est Hérault** le rendement est meilleur que sur la partie Ouest mais à la baisse au global : le rendement moyen de ce secteur est de 30-35 qt/ha. La qualité est belle (pluie début mai pour valoriser dernier apport).
- **Dans le Gard, le département est coupé en trois** : sur le nord Gard (Alès, Barjac) le rendement est dans la moyenne basse, des parcelles ont fait de bons rendements mais celles qui ont été le plus ennoyées durant l'hiver ont manqué de talles et certaines n'ont même pas été moissonnées. Le PS est bon mais parfois des lots décrochent. Le taux de protéines est correct si le dernier apport a été réalisé.  
Sur la Vistrenque, qui a été moins ennoyée que le nord du département, le rendement est moyen voir en retrait. Il a manqué également des épis.  
Sur la Camargue Gardoise, le rendement est à la baisse en raison de l'ennoisement de parcelles qui a réduit le tallage et fragilisé l'enracinement des blés.  
Sur le global Gard, la moyenne départementale est estimée entre 35 et 39 qt/ha (-8 à 10% que la moyenne décennale).
- **En Camargue (côté Bouches du Rhône)**, le rendement est très hétérogène d'une parcelle à une autre : globalement sur les terres hautes/ les terres qui ressuient plus vite, le rendement est moyen voir en baisse : 60-65 qt sur des terres qui peuvent faire 70-75 qt.  
Sur les terres basses/ qui ont le plus pataugé, le rendement est décevant : parfois 30

quintaux/ha au lieu de 50. Le nombre d'épis m<sup>2</sup> a été impacté sur ces parcelles.

- **Dans le Vaucluse**, les rendements sont très hétérogènes : côté Bollène/Orange sur des terres profondes, certaines parcelles font 80-90 qt/ha sans irrigation, mais avec des taux de protéines parfois juste (12%). Le PS est bon. Côté Bédarrides/le Thor/Orange : les rendements sont en retrait : 40-45 qt. Le PS est bon mais le taux de protéines est souvent juste, rarement au-dessus de 13.5% à cause d'impasse sur le dernier apport qualité.
- **Meyrargues/Aix en Provence/Lubéron** : rendement dans la moyenne et qualité correcte (bon taux de protéines, pas de mitadin).
- **Dans la vallée de la Durance**, les rendements sont en légère baisse. La qualité est bonne (bon taux de protéines, parfois un peu de mitadin, bon PS).
- **A Valensole**, les rendements sont dans la moyenne. Les PS sont en retrait en raison des conditions très séchantes en fin de cycle, mais les taux de protéines sont corrects (dans les normes).

Au global sur les Alpes de Haute Provence (Vallée de la Durance + Valensole) le rendement moyen devrait être en légère baisse : 37-38 qt soit 5% de moins par rapport à la moyenne décennale.

## Les points de vigilance pour la prochaine campagne

**En résumé** : les rendements de l'année 2025 sont en baisse, en particulier sur la partie Ouest de l'arc méditerranéen. Les causes de cette baisse sont des conditions trop pluvieuses durant l'hiver qui ont impacté le tallage et le système racinaire puis des conditions parfois très stressantes en fin de cycle (partie Ouest de la Région et Valensole).  
Sur le plan technique, l'impasse subie à cause du climat (Ouest de la région) ou volontaire pour réduire les coûts (Est de la région) ont impacté fortement les taux de protéines de certaines parcelles.

### • Désherbage : désherber tôt c'est payant !

Le désherbage du blé dur doit se baser sur une application d'automne **avec un racinaire**.

Mantra du désherbage : « **Le plus tôt est le mieux** ».

Idéalement faire cette application en pré-levée avec du prosulfocarbe accompagné de DFF (type compil) ou accompagné d'un mélange de DFF et pendiméthaline (type codix).

Puis sur les parcelles à forte pression revenir avec une deuxième application en post levée avec du chlortoluron.

### **C'est la base du désherbage dans la région !**

Ne pas faire de désherbage à l'automne, et attendre la sortie d'hiver pour faire un foliaire, c'est sacrifier d'emblée son potentiel et favoriser des problèmes d'enherbement sur le long terme : **les Ray grass présentent des résistances aux herbicides foliaires de type sulfonylurées ou au pinoxaden !**

### **ATTENTION : fin d'utilisation des spécialités contenant du Flufénacet le 10 décembre 2026 !**

- **Fertilisation : Ne pas sacrifier le dernier apport !**

Cette année, conséquence d'un contexte économique compliqué, beaucoup d'agriculteurs ont renoncé à l'apport qualité ou l'ont nettement réduit, alors que les conditions climatiques étaient dans certaines secteurs favorables à cet apport.

L'impact est visible sur la collecte : **ceux qui ont réalisé le dernier apport sont au global au-dessus de 13.5% de protéines, ceux qui ne l'ont pas réalisé arrivent difficilement à 12.5-13% voir 11.5% sur certaines parcelles.** Conséquence parallèle de ces faibles taux de protéines : des taux de mitadin plus élevés.

**L'apport qualité est primordial** pour assurer le taux de protéines afin que les lots ne soient pas déclassés et qu'il n'y est pas de réfaction !

**Pour rappel l'apport qualité doit être réalisé idéalement à dernière feuille pointante.** Il peut être réalisé un peu avant ou après selon le climat, dans la limite du stade floraison (ne pas le faire après ce stade-là).

Les essais menés par Arvalis dans la région ont chiffré l'importance économique du dernier apport. Bien positionné, il procure une amélioration de la marge nette comprise entre 50 et 160€/ha. Cet effet est visible, même dans la conjoncture actuelle avec des prix faibles du blé et élevés de l'engrais.

- **Semences de ferme : attention à la Carie !**



Depuis plusieurs années, l'utilisation de la semence certifiée diminue au profit de la semence de ferme chez les agriculteurs de la région. Si certains font traiter leurs semences par des prestataires, il y a aussi des semences qui ne sont pas traitées.

Cette année cela a été particulièrement le cas, et cela a été corrélée à une augmentation des observations de **parcelles cariées**. Les grains cariés, impropres à la consommation animale ou humaine, sont déclassés et doivent être détruits.

**Si vous utilisez de la semence de ferme, il faut à minima la trier et la faire traiter par un prestataire.**

- **Comment Gérer la parcelle cariée et les parcelles environnantes ?**

Si la carie est détectée avant le début de la récolte, **ne pas y engager la moissonneuse-batteuse**. Une autorisation de brûlage peut être demandée aux services de l'état : c'est la manière la plus efficace de limiter les contaminations et la dispersion des spores. La parcelle peut rester sur pied plusieurs semaines en attendant l'autorisation et en laissant si besoin passer les fortes chaleurs/sécheresse qui rendraient le brûlage dangereux. La dissémination des spores ne se fait que lorsque les grains éclatent (souvent lors de l'intervention de récolte). Si le brûlage est impossible, un export plante entière pour valorisation dans un méthaniseur thermophile/en énergie en cimenterie ou un broyage sur place sont à privilégier, en nettoyant ensuite soigneusement le matériel utilisé avant tout autre chantier.

### **Récolter en dernier les parcelles cariées !**

Si une récolte en grain de parcelles avec présence avérée ou suspectée de carie est envisagée, ces parcelles doivent être récoltées en dernier. Si ce n'est pas le cas, tous les blés récoltés ensuite seront susceptibles d'être contaminés.

Après une parcelle cariée, il est recommandé de purger la moissonneuse avec une culture non affectée par ce champignon (orge, colza, triticales...). Un nettoyage minutieux est indispensable.

**Un sol contaminé par la carie peut rester infectieux près de 10 ans !**

Les parcelles de blé, blé dur, épeautre, situées dans un rayon de 500 mètres sont à surveiller. Par principe de précaution, les grains ne seront pas utilisés pour réaliser de la semence de ferme. Prévenir les agriculteurs voisins de la parcelle cariée. Il est de l'intérêt de tous de partager l'information avec ses voisins et son collecteur pour que chacun puisse prendre les mesures adéquates afin de diminuer le risque de propagation de la maladie. La complémentarité d'une gestion collective avec la gestion individuelle de la maladie est un atout indéniable.

**La parcelle cariée devra faire l'objet d'un labour** pour détruire les repousses et enfouir les spores. Retarder le labour favorise l'épuisement du stock de spores tombées au sol (une fois enfouies dans le sol, elles peuvent résister des années). Idéalement, un travail superficiel sera à réaliser les années suivantes. Il conviendra de ne pas implanter de cultures sensibles *a minima* au cours des 5 années suivantes.

**Semences de ferme : vérifier leur bon état sanitaire.**

Sur les parcelles indemnes de carie, le meilleur levier préventif est d'utiliser des semences saines. **L'achat de semences certifiées garantit un bon état sanitaire des grains.** Mais, en cas d'utilisation de semences de ferme, il est indispensable de les faire traiter.

**Vis-à-vis de la carie commune du blé, il n'existe actuellement aucune méthode de lutte curative en végétation :** quand le champignon s'est introduit dans la plantule, son développement ne peut pas être arrêté. **Il est donc indispensable d'agir en amont :** ne pas utiliser de semences issues d'une parcelle contaminée, et recourir à des traitements de semences efficaces pour éviter de déployer cette maladie très préjudiciable. Le choix du traitement est à adapter en fonction de la source de la contamination : par les semences ou par le sol. Ces spécialités présentent des efficacités plus variables en situation de sol contaminé. Ainsi, sur une parcelle ayant porté une récolte cariée (ou à proximité d'une parcelle atteinte), il est recommandé de privilégier les traitements contenant au moins une substance active fongicide à action systémique (par ex : Vibrance Gold, Celest Power Redigo...voir **Figure 3** ci-dessous). En agriculture biologique, où le problème de carie est récurrent, le traitement des semences peut s'effectuer avec du vinaigre blanc (max 10% d'acidité à raison de 1l de vinaigre/q de semences) ou le Cerall. Le Copseed, pour rappel, n'est plus auto-risé en bio.

**Figure 3 : traitements de semences contre la carie en blé dur et blé tendre**

| Spécialités                   | Dose l/q | Substances actives                                                        | CARIE |
|-------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------|-------|
| CELEST NET, PREPPER, SPIRATO  | 0,2      | Fludioxonil 25 g/l                                                        |       |
| CELEST GOLD NET, DIFEND EXTRA | 0,2      | Fludioxonil 25 g/l<br>Difénoconazole 25 g/l                               | (*)   |
| CELEST POWER                  | 0,2      | Fludioxonil 25 g/l<br>Sedaxane 25 g/l                                     | (*)   |
| CERALL (1)                    | 1        | <i>Pseudomonas chlororaphis</i> MA342                                     |       |
| LATITUDE XL, LATIFAM (2)      | 0,2      | Silthiofam 125 g/l                                                        | ▲     |
| NEGEV                         | 0,1      | Fludioxonil 50 g/l<br>Tébuconazole 10 g/l                                 | (*)   |
| PREMIS 25 FS                  | 0,2      | Triticoconazole 25 g/l                                                    | (*)   |
| REDIGO, MISOL, EVOGARD        | 0,1      | Prothioconazole 100 g/l                                                   | (*)   |
| REDIGO PRO                    | 0,05     | Prothioconazole 150 g/l<br>Tébuconazole 20 g/l                            | (*)   |
| RUBIN PLUS                    | 0,15     | Fludioxonil 33,3 g/l<br>Triticoconazole 33,3 g/l<br>Fluxapyroxad 33,3 g/l | (*)   |
| SOLEGRI XS (4)                | 0,015    | Fluxapyroxad 333 g/l                                                      |       |
| VIBRANCE GOLD                 | 0,2      | Fludioxonil 25 g/l<br>Difénoconazole 25 g/l<br>Sedaxane 50 g/l            | (*)   |
| Vinaigre (1) (3)              | 1,0      | acide acétique (=10 %)                                                    |       |
| AUSTRAL PLUS NET              | 0,5      | Fludioxonil 10 g/l<br>Téfluthrine 40 g/l                                  |       |



# Résultats variétés 2025-2026

Le **tableau 1** ci-dessous présente les résultats des variétés selon les sites d'essais dans la Région (Montagnac (04), Orange (84), Beaucaire (30), Eure (26) et Gréoux les bains (04)).

**Sur le site séchant de Montagnac, les variétés précoces** (Claudio, RGT Aventadur) **et/ou à gros grains** (Fusilou, Catone) **font le meilleur rendement.**

**Sur les sites sans aucun stress hydrique** (Gréoux (irrigué) et Eure) les variétés avec de bonne fertilité d'épis font le meilleur rendement (Anvergur, RGT Belalur, RGT Demesur, RGT Voilur, RGT Insiemur).

Rocaillou qui a une fertilité d'épis moyenne voir en retrait mais fait beaucoup d'épis/m<sup>2</sup> sur ces deux sites et s'en sort bien également.

**Sur les sites avec un stress hydrique modéré** (Orange et Beaucaire) les variétés avec bonnes fertilité d'épis font le meilleur rendement (Anvergur, Cabayou, RGT Belalur, RGT Demesur, RGT Topallur, Rocaillou).

RGT Insiemur et RGT Voilur sont bien à Eure (très grosse fertilité d'épis) mais moins à Gréoux (fertilité correcte mais pas aussi élevée que les autres variétés).

Rocaillou a une bonne fertilité d'épis et fait un nombre correct d'épis/m<sup>2</sup> sur ces deux sites ce qui le place parmi les meilleures.

| Tableau 1 : rendement moyen en % de la moyenne générale de chaque essai campagne 2025-2026 |                                                |                                            |                                                                                |                                                                                                   |                                                |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------|
| Commune :                                                                                  | BEAUCAIRE                                      | EURRE                                      | GREOUX-LES-BAINS                                                               | MONTAGNAC-MONTEPEZAT                                                                              | ORANGE                                         | MOY.<br>% M.G. |
| Département :                                                                              | 30                                             | 26                                         | 4                                                                              | 4                                                                                                 | 84                                             |                |
| Organisme :                                                                                | ARVALIS                                        | ARVALIS                                    | ARVALIS                                                                        | ARVALIS                                                                                           | ARVALIS                                        |                |
| Irrigation :                                                                               | NON                                            | NON                                        | OUI<br>160 mm<br>5 tour(s)                                                     | NON                                                                                               | NON                                            |                |
| Date de semis :                                                                            | 14/11/2025                                     | 12/11/2025                                 | 28/10/2025                                                                     | 17/10/2025                                                                                        | 27/11/2025                                     |                |
| Type de sol :                                                                              | ALLUVIONS<br>LIMONO<br>ARGILEUSES<br>PROFONDES | LIMON ARGILEUX<br>PROFOND SUR<br>ALLUVIONS | SOL ARGILO-<br>LIMONEUX PEU<br>CAILLOUTEUX<br>PROFOND SUR<br>ROCHE<br>CALCAIRE | SOL ROUGE<br>LIMONO-<br>ARGILEUX<br>CALCAIRE<br>CAILLOUTEUX<br>SUPERFICIEL<br>SUR CALCAIRE<br>DUR | ALLUVIONS<br>LIMONO<br>ARGILEUSES<br>PROFONDES |                |
| Prof. exploitable racines (cm) :                                                           | 75                                             | 120                                        | 110                                                                            | 80                                                                                                | 75                                             |                |
| Nature du précédent :                                                                      | SOJA                                           | TOURNESOL                                  | TOURNESOL<br>SEMENCE                                                           | FENOUIL                                                                                           | FENOUIL                                        |                |
| <b>RGT DEMESUR</b>                                                                         | 103.8                                          | 106.2                                      | 114.8                                                                          | 95.0                                                                                              | 109.0                                          | 107            |
| <b>ROCAILLOU</b>                                                                           | 114.7                                          | 104.8                                      | 101.6                                                                          | 101.1                                                                                             | 110.2                                          | 106            |
| <b>CABAYOU</b>                                                                             | 110.6                                          | 99.8                                       | 110.3                                                                          | 98.6                                                                                              | 104.7                                          | 105            |
| <b>RGT BELALUR</b>                                                                         | 108.1                                          | 103.7                                      | 109.8                                                                          | 89.0                                                                                              | 107.2                                          | 104            |
| <b>RGT VOILUR</b>                                                                          | 101.3                                          | 105.9                                      | 110.1                                                                          | 93.3                                                                                              | 97.0                                           | 103            |
| <b>RGT TOPALLUR</b>                                                                        | 104.8                                          | 105.1                                      | 99.2                                                                           | 96.1                                                                                              | 110.9                                          | 103            |
| <b>ANVERGUR</b>                                                                            | 106.4                                          | 106.9                                      | 103.0                                                                          | 90.6                                                                                              | 104.2                                          | 103            |
| <b>RGT INSIEMUR</b>                                                                        | 107.8                                          | 101.6                                      | 101.6                                                                          | 105.0                                                                                             | 95.4                                           | 102            |
| <b>FUSILOU</b>                                                                             | 104.6                                          | 96.0                                       | 99.5                                                                           | 102.3                                                                                             | 92.4                                           | 99             |
| <b>CATONE</b>                                                                              | 88.3                                           | 92.0                                       | 88.2                                                                           | 104.5                                                                                             | 96.8                                           | 93             |
| <b>CLAUDIO</b>                                                                             | 82.5                                           |                                            | 83.0                                                                           | 114.4                                                                                             | 82.4                                           | 90             |
| <b>RGT AVENTADUR</b>                                                                       | 64.3                                           |                                            | 81.2                                                                           | 108.4                                                                                             | 88.0                                           | 86             |
| <b>Moy. générale :</b>                                                                     | 52.7                                           | 85.2                                       | 112.3                                                                          | 59.9                                                                                              | 59.0                                           | 73.8           |
| Ecart type résiduel essai :                                                                | 2.8                                            | 2.8                                        | 5.0                                                                            | 3.4                                                                                               | 3.4                                            | 6.6            |

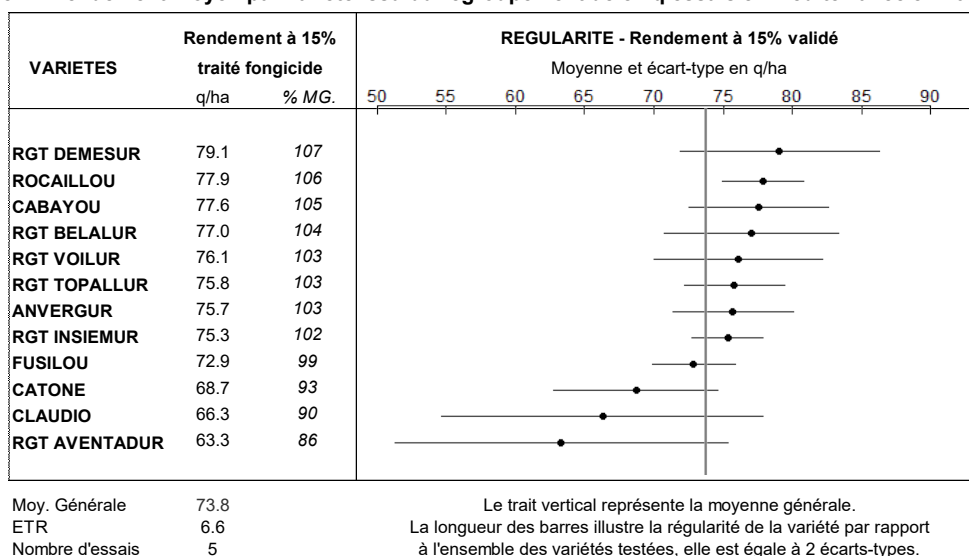
La **Figure 4** page suivante présente les rendements moyens issus du regroupement de ces cinq plateformes d'essais en 2026

Statistiquement, il y a très peu de différence entre les variétés : seules RGT DEMESUR et RGT AVENTADUR sont significativement différentes l'une de l'autre (RGT DEMESUR première au classement et RGT AVENTADUR dernière).

Trois variétés ont un rendement moyen qui dépasse de 5% la moyenne générale (RGT DEMESUR, ROCAILLOU et CABAYOU), et cinq autres variétés ont un rendement moyen qui dépasse de 2 à 4% la moyenne générale (RGT BELALUR, RGT VOILUR, RGT TOPALLUR, ANVERGUR, RGT INSIEMUR).

Une variété, FUSILOU, est proche de la moyenne générale avec un rendement moyen égal à 99% de la moyenne générale (soit en retrait de -1%).

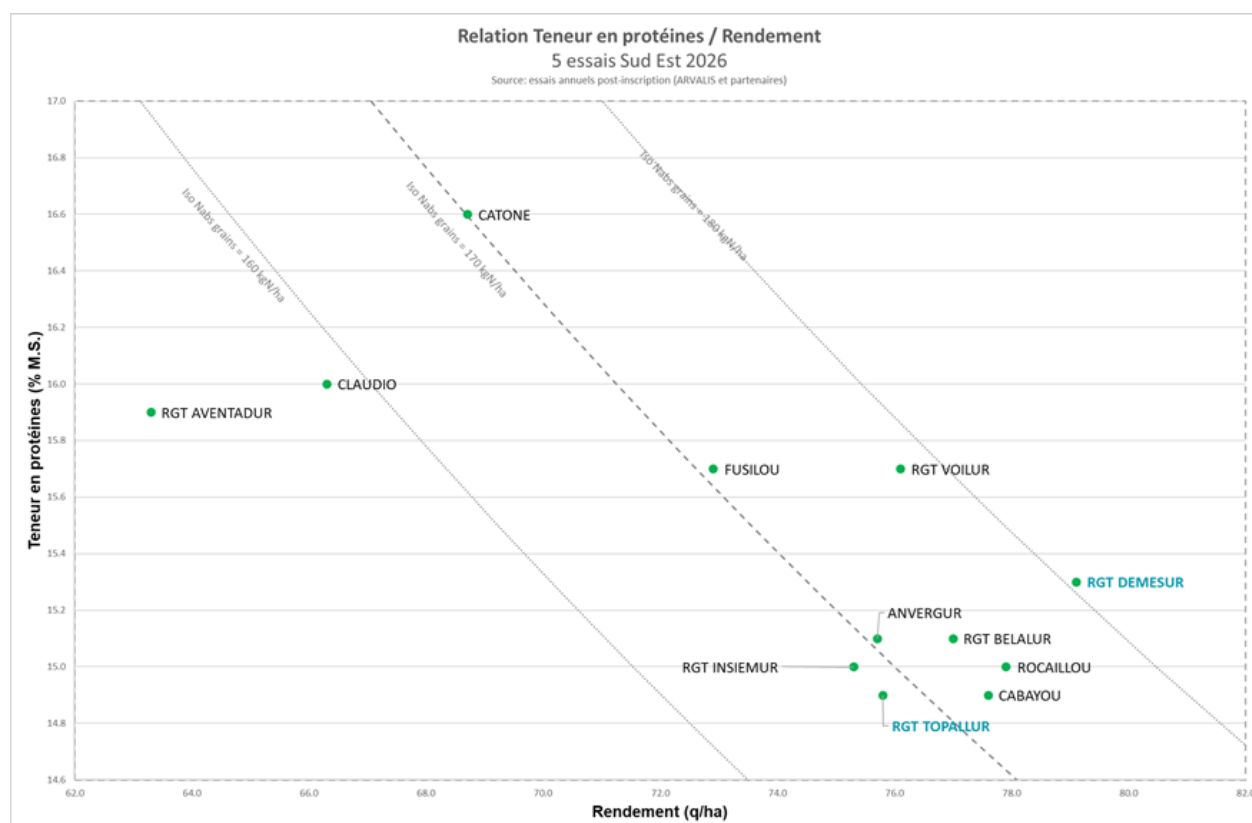
Figure 4 : Rendement moyen par variété issu du regroupement de cinq essais en Méditerranée en 2025-2026



Trois variétés sont nettement en retrait de la moyenne générale même si cela n'est pas statistiquement significatif : CATONE (-7%), CLAUDIO (-10%) et RGT AVENTADUR (-14%).

Niveau qualité, **RGT DEMESUR** présente une très bonne relation taux de protéines/rendement (**Figure 5**), tout comme RGT Voilur. **RGT TOPALLUR** a tendance à plus diluer les protéines. **CATONE** présente le plus gros taux de protéines, mais un rendement en retrait. Elle présente une relation protéines/rendement

Figure 5 : Relation teneur en protéines/rendement en 2026 sur le réseau d'essais en Méditerranée



proche de celui de Fusilou et Anvergur cette année. **RGT BELALUR**, **ROCAILLOU** et **CABAYOU** sont intermédiaires : elles ont un meilleur ratio protéines/rendement que ANVERGUR, FUSILOU et CATONE.

Aux vues des résultats de cette année et en prenant en compte les observations réalisées les années précédentes, **les variétés recommandées selon le type de sol sont présentées** dans la **Tableau 2** ci-dessous.

Tableau 2 : Variétés conseillées en fonction des milieux

| Type de sol                                        |                      | Séchant, léger, caillouteux | Peu profond (70 cm), argileux collant puis séchant | Assez profond (90 cm) peu caillouteux                               | Profond (120 cm)                                   | Très Profond (> 120 cm), aéré          |
|----------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Rendement (q/ha)<br>min - Moy - max                |                      | 25 - 35 - 45                | 30 - 40 - 50                                       | 40 - 50 - 60                                                        | 45 - 60 - 75                                       | 50 - 70 - 85                           |
| Sensibilité à                                      | Excès d'eau hivernal | Non                         | Oui                                                | Peu                                                                 | Peu                                                | Oui                                    |
|                                                    | Sécheresse           | Oui dès le printemps        | Oui dès le printemps                               | Oui fin montaison                                                   | Oui remplissage                                    | Peu                                    |
| Protection fongicide (nb)                          |                      | 1                           | 1                                                  | 1 à 2                                                               | 2                                                  | 2                                      |
| Variétés les mieux adaptées                        |                      | RGT Aventadur<br>Claudio    | Claudio<br>RGT Aventadur                           | Anvergur<br>RGT Belalur<br>RGT Voilur                               | Anvergur<br>RGT Belalur<br>RGT Voilur<br>Rocaillou | RGT Belalur<br>RGT Voilur<br>Rocaillou |
| Possible si leur(s) limite(s) ne vous gêne(nt) pas |                      |                             | Anvergur (petit grain)                             | Rocaillou (PS)<br>Fusilou (apporte qualité, pas la plus productive) |                                                    | Anvergur (verse)                       |
| A essayer                                          |                      | Catone                      |                                                    | RGT Demesur<br>RGT TopAllur                                         | RGT Demesur<br>RGT TopAllur                        | RGT Demesur<br>RGT TopAllur            |

**RGT Demesur** : variété avec le meilleur rendement sur le réseau d'essais, elle s'est plu partout sauf en terres séchantes à Montagnac. A tester sur les bons potentiels où elle peut dé plafonner et aller chercher des quintaux (tout en diluant pas trop son taux de protéines).

**RGT TopAllur** n'a pas été aussi productive que RGT Demesur, mais a montré un potentiel proche de celui d'Anvergur cette année. C'est une variété qui semble adaptée à de bonnes terres et à éviter sur terres séchantes. Elle semble moins dé plafonnée que RGT Demesur sur les plus gros potentiels c'est pourquoi sur les plus gros potentiels on positionne plutôt RGT Demesur dans le tableau de préconisations, à voir les prochaines années.

**Catone** ne semble pas adapter aux bonnes terres (où elle est nettement en retrait sur les essais du réseau) mais elle peut être intéressante sur les plus petits potentiels en alternative à Claudio. Grâce à un très gros PMG (+21% par rapport au PMG moyen du réseau d'essai) elle arrive à s'en sortir sur des fins de cycle plus séchantes. Sur le plateau de Valensole cette année elle fait un rendement supérieur de 4.5% par rapport au rendement moyen du site (Claudio sur le même site fait 14% de rendement en plus par rapport à moyenne du site).

**Fusilou** confirme ne pas apporter du potentiel sous notre climat. Cependant elle se démarque sur le plan qualité (PS et protéine) et semble intéressante à tester. Pour l'instant, elle peut être recommandée sur les terres intermédiaires.

**Rocaillou** confirme son intérêt sur des terres intermédiaires à profondes, avec une vigilance pour son PS sur les parcelles moins profondes (PS parfois en retrait selon les fins de cycle). Elle confirme être une variété très productive. Attention à la septoriose précoce.

**Anvergur** reste une valeur sûre, en particulier dans les terrains intermédiaires à profonds.

**RGT Belalur** offre une meilleure résistance à la verse et offre ainsi une bonne alternative à Anvergur sur les terres très profondes où il y a des risques de verse.



# Contexte économique : quelles indications pour les assolements de la campagne à venir ?

Le contexte économique actuel (prix payé des céréales bas et prix des engrais élevés, trésoreries en difficulté) interroge fortement sur les choix d'assolement pour la campagne à venir. Dans ce contexte, il peut être tentant de modifier son assolement pour aller vers des cultures avec des coûts de production plus faibles, voir de la mise en jachère.

Arvalis a réalisé diverses simulations économiques, sur la base d'itinéraires techniques types du Sud-Est et des hypothèses de prix de vente actuels des céréales.

Il en ressort que :

- **La mise en place de jachères non valorisées économiquement, en remplacement des cultures de vente, entraîne une forte diminution de la marge directe** : la marge directe est de 270€/ha pour un blé dur, contre 70€/ha pour une jachère. Si les coûts de production d'une jachère sont en effet minimes, ses revenus financiers sont limités à la PAC et ne permettent pas de couvrir les charges fixes inhérentes à une exploitation agricole (fermage, annuités, assurances, charges sociales, rémunération de l'exploitant). Une luzerne, dont le foin est récolté ou vendu sur pied à un éleveur, est plus intéressante économiquement...et agronomiquement (effet nettoyant de la luzerne vis-à-vis des adventices, apport d'azote pour les cultures suivantes...).
- **Dans les systèmes sans irrigation, le blé dur reste en moyenne la céréale la plus intéressante économiquement**, dans le contexte des prix actuels. Elle est certes plus chère à produire que d'autres cultures (charges en azote), mais finalement, la marge est plus importante que pour les autres céréales, compte tenu des différentiels de prix payés aux agriculteurs. Cela ne veut pas dire qu'il faut mettre du blé dur partout, mais que remplacer du blé dur par de l'orge ou du blé tendre, est un calcul à faire au cas par cas. Le développement des légumineuses (pois chiche, lentilles) est une opportunité à bien considérer en fonction des débouchés proposés par les organismes stockeurs : leur rentabilité sur le papier est intéressante mais peut être plus aléatoire que celle des céréales.

Dans tous les cas, il est fortement conseillé de calculer ses propres marges et ses coûts de production (sans oublier les charges de structure !) à la culture pour pouvoir décider au mieux de son assolement pour la prochaine saison. Le pilotage des cultures la saison prochaine (azote, fongicides...) en fonction d'OAD ou des préconisations de bulletins sera plus que jamais primordial pour sécuriser au mieux les résultats de son exploitation.



Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES

Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin, Coopérative de Fontvieille.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD, Vernazobres Frères.
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34.
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan.